

Synthèse de mémoire

Mémoire de Master 1 « Urbanisme et Aménagement » - Année 2021-2022

Les bénéfices écologiques de la réouverture des petites rivières urbaines pour les habitants.

Le cas de la Bièvre.



La Bièvre à l'Hay-les-Roses @Oriane Bonnal

Etudiante : Oriane Bonnal
Directeur de mémoire : Stéphane Mercier

Résumé

Ce mémoire s'intéresse à la question de la présence de l'eau en ville à travers la réouverture des petites rivières urbaines et plus particulièrement celle de la Bièvre à l'Hay-les-Roses, qui a eu lieu en 2016. Il présente la controverse qui entoure ces réouvertures pour venir interroger la manière dont les habitants vivent et comprennent ces dernières. En exposant les principaux avantages et inconvénients de la réouverture de la Bièvre pour ses usagers - à travers un questionnaire et des entretiens -, ce travail souhaite interroger la manière dont une opération d'aménagement influence les pratiques et les sensibilités écologiques de chacun.

Mots clefs : Petite rivière urbaine ; bénéfices écologiques ; bénéfices sociaux ; réouverture ; comportements individuels ;

Réintroduire l'eau en ville par les réouvertures des petites rivières urbaines

Alors que les réouvertures se multiplient ces dernières années en France et en Ile-de-France - quatre à l'échelle de la Bièvre ; quatre autres à l'étude dans le Val de Marne -, une controverse subsiste sur leurs services écosystémiques rendus au territoire. Loin d'être des projets multi-bénéfiques, elles sont accusées de ne servir que la communication politique, qui n'apporterait que trop peu à l'environnement.

La réouverture de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses a pourtant des enjeux sociaux, écologiques, symboliques et historiques. Pour les collectivités territoriales, la renaturation de la Bièvre représente un moyen d'améliorer le cadre de vie, en redonnant un sens à l'histoire du lieu tout en créant une continuité biologique entre la Bièvre qui s'écoule en amont et celle enfouie en aval.

En étudiant les réouvertures, il s'agit de comprendre la manière dont l'eau représente une ressource nécessaire aux habitants d'une ville - en termes de santé, de lutte contre le réchauffement climatique mais aussi en donnant accès à des loisirs et à des espaces de repos. Plus encore, se pose la question de la manière dont l'eau peut être rendue accessible au plus grand nombre pour ses avantages.

« Je n'oppose pas le paysage, l'écologie et tout ça, c'est très artificiel, c'est-à-dire que si c'est compréhensible comme un milieu, cela veut dire que tout y participe quoi. [...] Si nous, on fait partie de cet environnement, si nous-même on en est partie prenante, on n'en est juste pas des observateurs de l'environnement, si nous, on peut se donner de la valeur au passage de la rivière, cela veut dire qu'on prête attention à ça, ça veut dire qu'on fait attention, on préserve un endroit, on ne le bétonne pas, on ne construit pas en travers, vous voyez c'est qu'on fait attention ». - Alexandre Chemetoff, entretien réalisé le 26.04.2022.

L'enjeu de ce mémoire d'étude est alors de dépasser la vision dichotomique d'une réouverture qui serait soit bénéfique pour le territoire et pour les humains soit le résultat d'une opération coûteuse, servant une communication politique. Il s'agit de s'interroger sur la manière dont les bénéfices écologiques peuvent influencer les sensibilités et les comportements des usagers. Dans quelle mesure, ces projets d'aménagements - dans leurs multiples formes, plus ou moins abouties - permettent à l'homme de « prendre corps » à son environnement, en comprenant son histoire ?

Hypothèse principale : la réouverture de la Bièvre comme objet de sensibilisation aux enjeux environnementaux

La principale hypothèse de ce mémoire est que la réouverture de la Bièvre fait prendre conscience des enjeux liés à l'eau et à l'environnement par ses usagers. Il s'agit alors de vérifier si la réouverture de la Bièvre a permis aux habitants de comprendre les effets bénéfiques qu'elle pourrait avoir sur le territoire comme la lutte contre les îlots de chaleur, la réintroduction de la biodiversité... Plus encore, ce travail fait l'hypothèse qu'une réouverture peut agir comme un « déclic » sur les usagers, qui pourraient alors changer leurs pratiques.

Démarches et méthodes

La réouverture de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses, dans les Jardins du Val-de-Bièvre, représente l'avantage d'être relativement récente tout en permettant aux usagers d'avoir un recul sur leurs pratiques. S'insérant dans un milieu urbain hétérogène, le travail d'enquête s'est organisé en trois volets majeurs. Le premier est celui d'un questionnaire destiné aux usagers, sur leurs connaissances et leurs pratiques près de la Bièvre - qui a recueilli 97 réponses en un mois de diffusion. Le second a pour objectif d'interroger deux acteurs de la réouverture. Il s'agit

d'Alexandre Chemetoff, un architecte-urbaniste ayant pensé les réouvertures à l'échelle du Val-de-Marne dès les années 1990 et Marie Bontemps, chargée de mission au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre. Enfin, la dernière étape a consisté à interroger quatre habitants sur leurs pratiques écologiques et leurs éventuels liens avec la réouverture.

Résultats principaux : la réouverture de la Bièvre comme un bénéfice social pour ses usagers ... mais pas comme une sensibilisation à l'environnement

Ce mémoire montre que la réouverture de la Bièvre à l'Hay-les-Roses a eu de nombreuses influences sur la manière de vivre le territoire par ses usagers : hausse de la considération des Jardins du Val-de-Bièvre, augmentation de sa fréquentation, diversification de ses usages, construction d'un espace vert de qualité... Les personnes soulignent donc avant tout des bénéfices sociaux valorisent un nouveau cadre de vie, plus agréable, avec la Bièvre qui crée un paysage naturel au sein même d'une ville dense.

Cependant, les hypothèses sur la prise de conscience écologique d'une réouverture ne se vérifient pas. Si certains usagers notent des bénéfices écologiques grâce à la réouverture de la Bièvre, cela ne se retrouve pas dans leurs comportements. Et plus encore, ces bénéfices ne sont en réalité pas ceux soulignés par les collectivités territoriales, de sorte qu'il existe une différenciation totale entre les sensibilités écologiques des usagers et la réouverture de la Bièvre.

En effet, le processus de réouverture ne semble n'avoir que très peu agi comme

une forme de sensibilisation pour les usagers. Il a tout au plus conforté les plus sensibles dans leurs convictions environnementales.

Exemple : la continuité biologique, objectif incompris par les habitants

L'un des principaux objectifs de la réouverture est de permettre à la rivière d'avoir un fonctionnement « normal », de sorte que l'eau s'écoule de l'amont en aval, favorisant ainsi le développement d'une continuité écologique. Mais ce fonctionnement est mal compris par les usagers qui s'interrogent : « quoique, on ne sait pas trop où elle va la Bièvre, déjà qu'on ne sait pas trop d'où elle vient au vu de la couleur » - entretien avec JP du 02.05.2022. De la même manière, si la collectivité se félicite de l'arrivée des poissons permettant un gain écologique, les usagers remarquent plutôt les perruches, les canards et les hérons, qui ne sont pourtant pas récemment arrivés dans les Jardins du Val-de-Bièvre. Cet exemple souligne le manque d'information des habitants, dont les plus curieux se renseignent et les autres supposent.

Ouverture : la place de l'urbaniste dans la transmission de ses idées

Ce travail permet de réfléchir au sens que l'on peut apporter en tant qu'urbaniste dans un projet. Alors que les collectivités locales défendent une dimension écologique dans la réouverture de la Bièvre, il est nécessaire de s'interroger sur la manière dont cette idée-là ne s'est pas transmise et retrouvée dans le vécu quotidien de ses usagers.

En ce sens, les vives critiques et les objectifs incompris posent la question de la communication et de la prise en compte des usagers dans les projets d'aménagement. Peut-on imaginer qu'une meilleure communication, à travers des panneaux sur les bénéfices environnementaux installés sur le site par exemple, auraient changé les résultats de cette étude ?

Il s'agit alors de réfléchir à la manière dont l'urbaniste peut avoir une influence sur la vie quotidienne de chacun, à travers la construction d'un projet. Doit-il influencer, faire comprendre et participer à un changement chez l'individu -ici sur les enjeux climatiques et environnementaux- ou rester neutre dans ses propositions ?

Bibliographie & Sitographie

BRUN A., COURSIERE S., CASETOU E. « Eau et urbanisme à Lyon : le projet de renaturation du Ruisseau des Planches », Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement, N° 22, 01 mars 2014, pp. 112-26. Disponible sur <<https://doi.org/10.4000/tem.2475>> (consulté le 13.02.2022)

BONIN S., « Fleuves en ville : enjeux écologiques et projets urbains », Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales, no 13, 31 décembre 2007. Disponible sur <<https://doi.org/10.4000/strates.5963>>. (consulté le 12.02.2022)

CARRE C., Les petites rivières urbaines d'Île-de-France : découvrir leur fonctionnement pour comprendre les enjeux autour de leur gestion et de la reconquête de la qualité de l'eau. Programme PIREN-Seine, 2011. (consulté le 05.02.2022)

PELLETIER J., « Sur les relations de la ville et des cours d'eau / On relations between cities and rivers », Géocarrefour 65, no 4, 1990, pp. 233-39. Disponible sur : <<https://doi.org/10.3406/geoca.1990.5741>>. (consulté le 25/04/2022)

SCHERRER F., « L'eau urbaine ou le pouvoir de renaturer », Cybergeog: European Journal of Geography, 16 décembre 2004. Disponible sur : <<https://doi.org/10.4000/cybergeog.1496>>. (consulté le 28.03.2022)

WAROT G. (dir), « La réhabilitation des petites rivières urbaines : le cas de la Bièvre » ? Astee, 2020, 96p. Disponible sur : <<https://www.astee.org/publications/la-rehabilitation-des-petites-rivieres-urbaines-le-cas-de-la-bievre/>>. (consulté le 02.03.2022)

Val-de-Marne, « Réouverture de la Bièvre à L'Haÿ-les-Roses ». [En ligne]. Disponible sur : <<https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/info-travaux/reouverture-de-la-bievre-a-lhay-les-roses>>. (consulté le 18.01.2022)

Les bénéfices écologiques de la réouverture des petites rivières urbaines pour les habitants.

Le cas de la Bièvre.

Oriane Bonnal

Directeur de mémoire : Stéphane Mercier

Master 1 Urbanisme et Aménagement à l'École d'Urbanisme de Paris